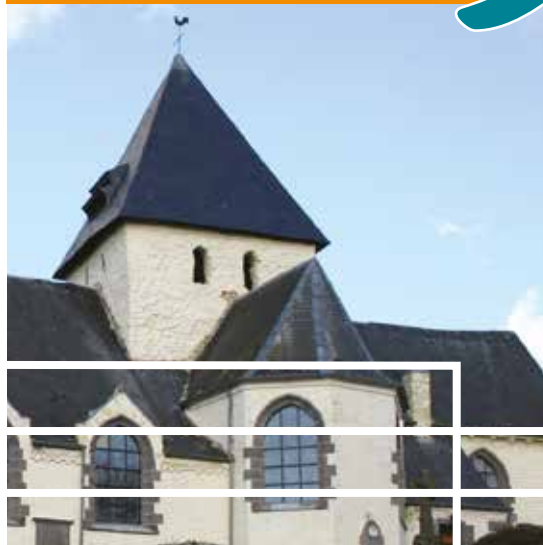


Nos 3 villages

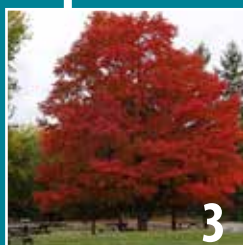
ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'Informations Communales / Novembre 2020

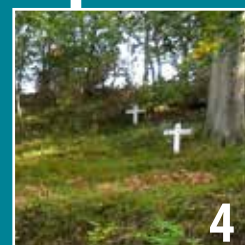


n°175

sommaire



3
AUTOMNE ET
JARDIN



4
ROCHER DE LA
RÉSISTANCE



7
NOCES DE
PLATINE, DIAMANT,
ET PALISSANDRE

EDITO

Un investissement de 30 millions d'euros aux Forges de Clabecq

Au mois de janvier 2019, nous apprenions une très mauvaise nouvelle : Le projet de restructuration des Forges de Clabecq qui, comme chacun le sait, sont situées sur la commune d'Ittre.

Ce projet préconise, au départ, une perte de la moitié du personnel et un réinvestissement de 14 millions d'euros.

Syndicats et direction s'affrontent jusqu'au moment où on parle de fermeture complète et de délocalisation de l'outil, ce qui entraîne une crispation des négociations.

Le Collège communal d'Ittre intervient au moment où la tension est la plus importante entre les deux organisations ; en proposant d'alléger la taxe sur la force motrice de 50 %, soit 300.000 € par an. Cette proposition est assortie de trois conditions basées sur le plan à 4 ans proposé par la Direction. Cette somme sera versée :

1. à l'échéance du Plan à 4 ans
2. si le nombre d'emplois ne diminue pas après la signature de l'accord.
3. si les investissements promis sont réalisés.

Cette proposition a eu deux effets immédiats :

- Sur proposition du Collège communal, la reprise des négociations au centre sportif de Virginal
- L'implication de la Région wallonne dans le conflit avec la présence du Ministre de l'économie Mr Jeholet et la Sogepa (actionnaire minoritaire) .

Bien sûr, les négociations ont encore été longues et tendues pour aboutir, au mois de juillet, à un accord entre les parties. Il nous a alors été demandé si nous confirmons notre proposition et si cela pouvait être intégré dans l'accord. Nous avons répondu par l'affirmative d'autant plus que cet accord diminuait le nombre de personnes licenciées et augmentait la part d'investissements de 14 à 25 millions d'euros.

Il y a deux semaines, une dernière négociation avait lieu avec NLMK où nous confirmons notre proposition initiale aux responsables du site d'Ittre. Confirmation importante et essentielle pour les représentants des Forges souhaitant présenter leur plan industriel et commercial à la direction russe.

Nous apprenons ainsi ce 20 octobre que le groupe NLMK va investir plus de 30 millions d'euros dans l'usine d'Ittre.

Pourquoi avons-nous proposé cette réduction ?

La réduction représente un montant annuel de 300.000 € pour la commune mais garantit le maintien des revenus représentés par les Forges, tant au niveau du revenu cadastral que de la moitié de la Force motrice (soit ensemble + 2.400.000 €) ainsi que de la participation de la Région wallonne via le plan Marshall (soit + 1.150.000 €) qui disparaîtrait avec la fermeture des Forges. Ces sommes cumulées représentent 30 % de notre budget.

Vous aurez tous compris, comme nous, que nous devons absolument trouver d'autres sources de financement pour notre commune.

Nous sommes actuellement en discussion avec la Région wallonne, avec des représentants du Ministre-Président Di Rupo et du Ministre de l'Economie Mr Borsus, l'Inbw, la Sogepa, la Province du Brabant wallon et d'autres acteurs économiques.

Nous nous sommes mis d'accord pour créer un comité pour développer trois projets importants pour notre commune.

- Le devenir du site des Papeteries
- Le développement du site de l'incinérateur (Nous avons bien sûr défendu le maintien du 2ème four à l'incinérateur car il est indispensable à son développement futur)
- La création d'un projet de tourisme doux le long du canal Charleroi-Bruxelles.

Il y a encore du travail, mais soyez assurés que nous mettrons tout en œuvre pour donner un avenir à Ittre.

> Pour le Collège,
Christian Fayt, Bourgmestre



FÊTE DE LA NATURE

Ce 11 octobre 2020, la désormais traditionnelle journée de la nature avait lieu.

Le beau temps étant de la partie, nos trois balades ont conduit avec succès les promeneurs, des champignons avec Claire aux plantes sauvages comestibles avec Joelle et pour terminer, à la découverte des oiseaux aquatiques de notre bief 29 avec Colette.

Vers 13 h, distribution dans le cadre de l'opération « deux poules », de poules de réforme sauvées en collaboration avec l'ASBL Equinoa. L'occasion aussi de pouvoir échanger sur la façon dont gérer leur accueil les premiers jours.

Toute la journée, le presse fruits a pressé les pommes poires et autres fruits ittrois.

Une journée magnifique rythmée d'échanges et de sourires.



CONFÉRENCE SUR LES ABEILLES

Une vingtaine de personnes dont des apiculteurs sont venues assister à la salle Planchette à une conférence sur l'abeille et son réseau social.

Dominique Dechamps, des « Ruchers Réunis d'Iltre » nous a communiqué sa passion pour les abeilles par un exposé scientifique sur les caractéristiques des abeilles mellifères, et du fonctionnement de la ruche. Celle-ci est composée du couvain, des abeilles ouvrières, des mâles faux bourdons et de la Reine qui ont chacun des rôles à jouer dans le super-organisme que constitue la colonie d'abeilles.

Nous avons pu aussi examiner une ruche vitrée en fonction et ses abeilles qui bientôt vont se préparer pour l'hivernation hivernale.



SOS PETITS DEPANNAGES

Je vous rappelle que vous pouvez faire appel à des bénévoles pour effectuer des menus travaux de « dépannages » chez vous, tels que le remplacement d'un robinet, la réparation d'un interrupteur, le placement d'une petite étagère,...

Pour cela, il faut contacter Arthur Deghorain (0475 598605), président de la commission des aînés.

Prenez bien soin de vous.



BE WAPP



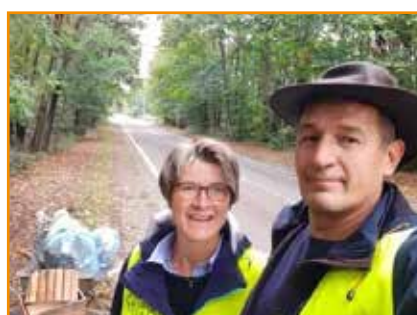
Le grand Nettoyage de printemps BEWAPP s'est déroulé sous la pluie d'automne.

Trois équipes ont participé entre les gouttes :

- Equinoa asbl : Yasmin Devrim et Thierry Van Laere,
- L'équipe Cartoon's : Pascale et Pierre Carton,
- L'équipe Lejoly : Dorothee Lejoly, Valérie Stourme et Gaëlle Pletincx



L'équipe Equinoa



L'équipe Cartoon's



L'ENTRETIEN DE SON JARDIN EN AUTOMNE : QUELQUES PISTES



A l'approche de l'hiver, en pleine saison automnale, le jardin est un lieu qui demande un entretien adapté. Un jardin verdoyant en été, ça se prépare dès l'automne ! Pour que votre coin vert garde toute sa vivacité, suivez les conseils suivants :

Contrairement à ce que l'on pense, l'automne n'est pas toujours synonyme de dépérissement pour la végétation. La demi-saison est la période la plus adéquate pour planter certains arbres et arbustes pour une meilleure prise. Les températures chaudes en journée et froides la nuit permettent aux plantes de mieux s'adapter et leur procurent un repos végétal qui ne nécessite pas d'arrosage.

L'automne venu, il est impératif d'enrichir le sol de son jardin avec du compost car celui-ci se trouve fortement affaibli par les températures de l'été. Le compost est issu du recyclage des déchets organiques du jardin ou de la maison et constitue un excellent fertilisant pour le sol, et une alternative naturelle au terreau et à l'engrais.

Afin que les plantes du jardin refleurissent au printemps, nous recommandons d'ôter les feuillages malades des arbres et de ramasser les feuilles mortes tombées au sol afin que les plantations puissent respirer.

Protéger son jardin en automne avec un aménagement spécifique : l'hiver approchant à grands pas et les températures étant de plus en plus basses, on conseille de mettre à l'abri certaines plantes en cas de grand froid. Les plantes exotiques, comme les bougainvilliers et les hibiscus, et les plantes issues de régions tempérées, comme les citronniers ou les géraniums, doivent être placées dans un endroit protégé. Pour les plantes en pleine terre, un paillage formant un matelas isolant autour du tronc devra y être placé afin de protéger les racines du froid.

Attention, une erreur commune à ne pas commettre si l'on désire protéger au mieux ses plantations en automne est de tailler les végétaux à outrance. En effet, le feuillage encore persistant des arbres et des plantes en automne permet de préserver ceux-ci du gel. En taillant vos arbres avant l'hiver, vous les mettez à nu et les rendez vulnérables. En conservant le manteau de vos plantations, le froid qui arrive n'abîmera que les anciennes pousses que vous pourrez aisément tailler au printemps.

Les bulbes, comme les tulipes ou les narcisses, ainsi que les plantes vivaces à longue floraison peuvent être plantées en automne pour un effet dès le printemps. Étonnamment, l'automne s'avère être une saison propice à la culture et au développement de la végétation.

Pour un jardin plein de vie, même avant l'hiver, vous savez- donc ce qu'il faut faire !

« Moi j'oserais confier le cep même à un mince sillon, mais non point l'arbre, qui doit être enfoui profond. Le chêne surtout, qui élance sa cime dans le ciel autant que par ses racines il sonde un enfer. Aussi l'hiver, les vents ni les pluies ne l'ébranlent ; immuable il demeure. Il triomphe dans sa durée des enfants des hommes et regarde fléchir les générations. Lui, ses bras vigoureux ça et là étendus, porte autour de son fût seul une immensité d'ombre. » - Virgile, Georgiques



SAMEDI 28 NOVEMBRE 2020
DISTRIBUTION D'ARBRES
« LES ARBRES FRUITIERS »

Avec la présence
des **Ruchers réunis**,
des **guides composteurs** (initiation au compostage)
Mise à disposition des vélos électriques communaux



Editeur Responsable : Collège communal d'Ittre, rue de la Planchette, 2 - 1460 Ittre

HAUT ITTRE
SALLE COMMUNALE

DE 9H A 12H30

UNE ORGANISATION
DE L'ECHÉVINAT DE LA
RURALITÉ ET
DU PLAN COMMUNAL
DE DÉVELOPPEMENT
DE LA NATURE

DIMANCHE
29 NOVEMBRE
2020

PLANTATION
D'UN CHÊNE
par les parents
dont l'enfant
est né
dans l'année

AU BOIS DES NONNES
à 11h

COMMUNE D'ITTRE
Echevin de la Ruralité
Tel : 0470 37 09 30
j.wautier@ittre.be

www.ittre.be



LES RÈGLES D'OR DU COMPOSTAGE



Rendre à la terre ce qu'elle nous donne, c'est aussi composter vos déchets verts et organiques.

L'automne est propice à préparer le compostage de printemps. (ramassage et stockage de feuilles et branchages.)

Que vous faut-il pour entretenir ou démarrer un compost :

- Basiquement des déchets verts ou/et organiques de votre cuisine (riches en azote) et des déchets bruns (riches en carbone) feuilles mortes, broyat de branchages, litières végétales.

- De l'air (les réactions du compostage se passent en aérobie)
- De l'eau
- Et des microorganismes qui vont digérer tous ces déchets (principalement les typiques vers rouges du compost)

Tout le savoir faire du compostage consiste à doser à bon escient les divers éléments verts, bruns, air, eau et microorganismes nécessaires :

- Pour fournir l'air nécessaire aux réactions chimiques du compost, il est important d'aérer votre tas de compost régulièrement avec une fourche. Les mauvaises odeurs qui surviennent parfois sont des réactions de pourrissement en absence d'air.

- L'eau est fournie par la pluie mais nécessite un arrosage par temps sec (en été)

A savoir, si vous ajoutez des déchets verts ou organiques, automatiquement, il y a apport d'eau contenue en abondance dans ces déchets et délivrée lors de la réaction de compostage

Les déchets bruns forment des structures dans le compost et permettent ainsi l'aération naturelle de votre compost qui vient en appoint à votre aération manuelle.

- Equilibrer les déchets verts 2/3 et bruns 1/3

Il existe des systèmes pour tous les jardins, grands et petits, contactez vos « Guides composteurs » sur notre commune il se feront un plaisir de vous renseigner : tel : 067/79 43 49 ou 0486 587 136.



LES CROIX DU ROCHER DE LA RÉSISTANCE



ITTRE, LE 4 SEPTEMBRE 1944

Après avoir débarqué, le 6 juin 1944 en Normandie, les alliés rentrent en Belgique le 2 septembre 1944.



Le 3 septembre, en soirée, Bruxelles est libérée par les troupes britanniques, aidées par un corps belge de la « Brigade Piron ». Les grands axes routiers sont libres mais les dernières unités allemandes en déroute se retranchent via les axes secondaires.

Un ordre venu de Londres demande aux résistants et maquisards de freiner le retour des soldats allemands. Il faut à tout prix les empêcher de se regrouper et de reconstituer une armée.

Le 4 septembre, au sein de notre village, le Lieutenant Henry Heffinck, fait « le dernier appel » et prend la route menant de Ittre à Virginal avec ses hommes.

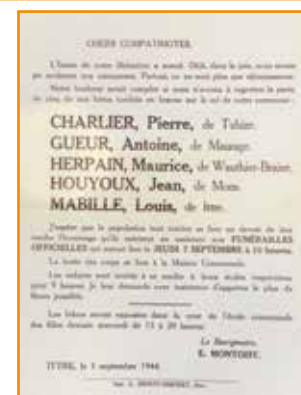
Le groupe est composé de résistants du « groupe Nola » et de l'« Armée Secrète du refuge Furet ».

C'est près de l'ancienne papeterie désaffectée que nos résistants tombent « nez à nez » avec une unité allemande.

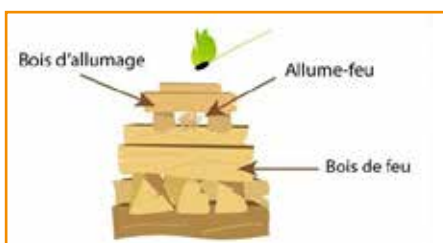
Le combat s'engage, inégal au vu du nombre de soldats allemands armés.

L'ordre de retrait donné, 5 résistants décident de couvrir la retraite du groupe : Louis Mabile, Pierre Charlier, Jean Houyoux, Antoine Gueur et Maurice Herpain.

L'un après l'autre, ces 5 braves tombaient sous les balles...



L'ALLUMAGE INVERSÉ, QU'EST-CE QUE C'EST ?



C'est une **technique d'allumage de votre poêle ou cheminée à bûches** moins polluante, qui permet également une combustion plus progressive. Le principe est simple et similaire à l'allumage d'une bougie : le feu est allumé en haut de la pyramide de bûches et il brûle vers le bas.

1. Mieux contrôler la combustion

L'allumage inversé d'un feu est moins impressionnant que lorsque la méthode classique est employée. Le feu prend plus lentement, mais sûrement ! Lors d'un allumage traditionnel, de nombreux gaz sont produits

alors que les flammes grossissent ce qui amène la température du foyer à ne monter que petit à petit. Or, pour que la combustion soit optimale, la température doit être très élevée. Avec l'allumage inversé, vous êtes : la combustion est progressive et le foyer atteint rapidement une température idéale.

2. Brûler davantage de gaz de combustion

Avec un allumage inversé, les gaz générés par la combustion se retrouvent pris dans les flammes et servent de combustibles à leur tour. Cette technique convient parfaitement au **poêle à bois** et à la cheminée à bois, qui sont toujours équipés d'un système d'évacuation des gaz résiduels par le haut. De cette façon, les gaz de combustion sont presque entièrement brûlés.

3. Dégager moins de fumée

On pense à tort qu'il peut être plus efficace de commencer par mettre le feu à de petits combustibles (papier journal etc.) pour que les flammes puissent progres-

sivement se répandre à de plus gros éléments. Il n'en est rien. Au contraire, en appliquant la technique de l'allumage inversé vous pourrez diminuer fortement les émissions de fumées et de cendres de bois de votre poêle ou cheminée à bois afin d'en limiter l'encrassement.

4. Diminuer l'émission de polluants

Si le bois est une source d'énergie dite neutre en termes d'émissions de CO², ce n'est pas toujours le cas pour les émanations de particules fines. Le chauffage bois peut même devenir relativement polluant lorsque la combustion ne s'effectue pas correctement. Pour éviter la dégradation de la qualité de l'air, pensez à entretenir votre poêle ou **cheminée à bois**, à utiliser un bois de chauffage bien sec ou des pellets de qualité et employez la méthode de l'allumage inversé !



ATELIER COUTURE

L'atelier couture est désormais composé de deux groupes : les débutantes et les initiées.

Mais parfois nous les réunissons afin que les participantes puissent se rencontrer et partager leurs expériences et conseils.

Ci-joint le planning des ateliers jusque fin novembre, certains se déroulant le vendredi afin de répondre aux attentes de toutes les couturières.

Vu le nombre de places limité, l'inscription est obligatoire. En cas d'empêchement, merci de me prévenir afin de pouvoir donner cette place à une autre personne.

Bien entendu, en raison du durcissement des règles sanitaires suite à la Covid-19, et pour le bien de tous, ce planning pourrait être modifié à tout instant. Merci de votre compréhension.

Durant les ateliers, le port du masque est obligatoire, la distanciation sociale est respectée, et une borne de gel hydroalcoolique est mise à disposition.

Au plaisir de vous y rencontrer. Bonne humeur, entraide et convivialité sont au rendez-vous.

Carine Givron, PCS d'Iltre.

PLANNING ATELIER COUTURE

Ateliers débutantes	Ateliers initiées
	Le jeudi 22/10
Le jeudi 29/10	
Le vendredi 06/11	Le vendredi 06/11
	Le jeudi 12/11
Le jeudi 19/11 : 2ème atelier débutantes – la trousse	
	Le jeudi 26/11

Renseignements et inscription :
Contact : Carine Givron
pcs@iltre.be- 0484/63.30.38 ou 067/79.43.28



EXPRESSION POLITIQUE IC

SOYONS SOLIDAIRES FACE À L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19. RESPECTONS LES MESURES IMPOSÉES

Nous connaissons tous dans notre entourage proche des personnes qui ont été récemment testées positivement au Covid-19. La multiplication des cas nous incite à la plus grande prudence.

Nous n'avons désormais plus d'autre option que d'apprendre à vivre avec ce virus et de respecter scrupuleusement les consignes imposées par notre gouvernement.

La solidarité et le respect des autres seront décisifs pour passer cette nouvelle vague :

- solidarité vis-à-vis des aînés et des personnes les plus fragiles ;
- solidarité envers les médecins généralistes, les infirmières et de tous les travailleurs de la santé qui méritent toute notre admiration et notre soutien ;
- solidarité vis-à-vis des directions d'écoles, des enseignants très exposés dans l'exercice de leurs missions éducatives et pédagogiques, et des accueillantes extrascolaires ;
- solidarité envers nos restaurants, sacrifiés, qui avaient scrupuleu-

sement respecté les protocoles sanitaires ;

- solidarité envers les commerçants, indépendants et PME dont les chiffres d'affaire sont en chute libre ;
- solidarité à l'égard de toutes celles et tous ceux qui risquent d'être précarisés suite à la perte de leur emploi.
- solidarité enfin vis-à-vis de notre centre culturel, de notre théâtre, de nos artistes, de nos associations et clubs sportifs qui sont touchés de plein fouet par la pandémie.

L'heure est grave.

Afin d'éviter la saturation des hôpitaux et de permettre à nos enfants de continuer à l'école, nous devons plus que jamais être solidaires.

> **Pour le groupe IC, Hélène de Schoutheete, Pascale Carton, Chantal Vanvarebergh, Daniel Vankerkove, Ferdinand Jolly**



EXPRESSION POLITIQUE PACTE

ENFIN UN CONSEILLER EN ÉNERGIE À LA COMMUNE !

La Modification Budgétaire 2 de la commune d'Iltre a été approuvée ce mardi soir au conseil communal par 8 oui (PS-MR), 2 Abstention (Pacte-Ecolo) et 5 non (1 Pacte-PA et 4 IC).

Cette Modification Budgétaire engrangeait des recettes supplémentaires pour un montant de 330000€

Côté dépenses soulignons essentiellement une provision de 200000€ pour le fond des pensions des mandataires et quelques projets en extraordinaire : étude bibliothèque, achat véhicule électrique, plateforme internet commerce local, piste cyclable sentier 36,...

En mobilité douce il y a des travaux de sécurisation piétons qui sont prévus rue J. Jolly, Libération et au Plateau du Tram et la création d'une piste cyclable au niveau du sentier 36 (entre la Fourchette et le cimetière de Virginal), la prime à l'achat de vélos électriques,...

En matière énergétique il y a le projet d'achat d'un véhicule électrique pour le service travaux. Il y a la meilleure gestion des facturations et un suivi des consommations.

Même si les représentants d'Ecolo au CC se sont abstenus, ils vou-

laient de cette façon marquer un soutien à la majorité pour ses initiatives dans le domaine de la mobilité douce et de l'énergie. (Répondant de cette manière aux appels que nous lançons depuis des années.)

Nous approuvons

- La dynamisation du PAEDC (sensibilisation des habitants, information panneaux photovoltaïques,...)
- Et surtout la décision de voir au prochain budget l'engagement début 2021 d'un mi-temps conseiller en énergie qui pourra vraiment dynamiser les initiatives dans ce domaine.

Nous avons appelé la majorité communale à intensifier un processus plus volontariste dans ces matières.

En élaborant un plan avec un calendrier pour la mobilité douce, en réalisant des investissements en matière d'énergies renouvelables (panneaux Photovoltaïques, pompes à chaleurs, chaudières biomasse, éolien,...).

> **Luc Schoukens, Pol Perniaux, Conseiller communaux PACTE**



ACTION BEBAT



Vous ne le saviez peut-être pas mais l'école communale de Virginal participe depuis quelques temps à la collecte de piles usagées. Un conteneur Bebat est présent sur chaque implantation.

Grace à vous, pour chaque kilo de piles collectées, Bebat nous donne 1 point. Grâce à ces points, notre école épargne pour toutes sortes de chouettes sorties, du matériel pédagogique, des équipements de sport,...

Alors n'hésitez plus et apportez-nous vos piles !

QUELLES PILES COLLECTONS-NOUS À L'ÉCOLE ?



NOUS POUVONS COLLECTER À L'ÉCOLE

Les piles ménagères (maison - cuisine - jardin) en bon état, que vous emportez de la maison et qui passent dans l'ouverture du tonneau.

SE TROUVENT DANS CETTE CATÉGORIE :

- Petites powerbanks
- Piles AA
- Piles D
- Piles 9V (recouvrir les 2 pôles d'adhésif)
- Piles boutons & piles boutons au lithium, en petites quantités
- Batteries intactes pour cigarette électronique
- Accus pour outils (perceuses, visseuses)
- Batteries de modélisme (sauf si celles-ci sont gonflées ou cassées)



NOUS NE POUVONS PAS COLLECTER À L'ÉCOLE

Batteries à usage industriel, batteries endommagées, batteries qui ne passent pas dans l'ouverture du tonneau et les déchets.



DÉPOSEZ-LES TOUJOURS AU PARC DE RECYCLAGE OU AUPRÈS D'UN PROFESSIONNEL.

Jouer le jeu honnêtement et en toute sécurité - Ne collectez à l'école que des piles et des batteries scellées et non endommagées provenant de la maison, du jardin et de la cuisine. La liste ci-dessous ne se limite pas aux produits illustrés mais sert de fil conducteur aux élèves, aux professeurs, et/ou aux parents. Si vous avez des questions concernant le type de batteries acceptées dans la collecte, jetez un coup d'œil sur Bebatpédia (consultez notre site www.bebat.be) ou contactez-nous au 0800/97 5211. IL EST INTERDIT de récupérer des piles et des batteries déjà collectées par d'autres points de collecte (magasin, entreprises, parcs de recyclage). N'ouvrez jamais des batteries provenant d'entreprises pour la collecte à l'école. Les batteries industrielles appartiennent aux entreprises, pas à l'école. Les batteries à usage industriel ou professionnel doivent être déposées dans un parc de recyclage ou auprès d'un professionnel pour des questions de sécurité.

Pour toute question, appelez le 0800 97 5211 ou envoyez un e-mail à collection@bebat.be
Pour demander gratuitement un enlèvement : <http://mybebat.bebat.be>

© Bebat

bebat
Projet financé par le Centre pour l'Environnement



L'AUTOMNE PRÉSENTE DE NOMBREUX DANGERS POUR LES AUTOMOBILISTES

QU'IL S'AGISSE DES JOURS QUI RACCOURCISSENT, DE LA PLUIE OU ENCORE DES FEUILLES MORTES TOMBÉES SUR LA CHAUSSÉE



Voici quelques conseils, simples à suivre, pour ne pas risquer la sortie de route.

1. VÉRIFIER SES PNEUS ET SES ESSUIE-GLACES

Avant de prendre la route sous une pluie battante, il convient de bien contrôler ses **pneus**. Pour une bonne adhérence, leur bande de roulement doit idéalement avoir une profondeur d'au moins 2 mm.

De leur côté, les **balais d'essuie-glace** doivent fonctionner parfaitement pour que la vue soit la plus dégagée possible, quelles que soient les conditions.

2. GARDER UNE DISTANCE DE SÉCURITÉ

Que ce soit le brouillard ou la pluie, la **visibilité** est souvent très faible en automne et il faut donc veiller à bien se faire voir mais aussi à bien se détacher des voitures qui vous précèdent.

Dans tous les cas, il faut s'assurer de pouvoir **disposer d'une zone de freinage assez importante en cas d'urgence**.

3. PRIVILÉGIER LES PHARES ANTIBROUIL-LARDS

Si la visibilité est vraiment très mauvaise, mieux vaut utiliser les feux antibrouillards. Lorsque la nuit commence à tomber mais que les conditions ne sont pas spécialement mauvaises, il faut penser à actionner les **feux de route**, sans craindre d'éblouir les usagers arrivant en sens inverse.

4. ÉVITER LES GLISSADES

En cas d'aquaplaning, la règle d'or est de ne surtout pas monter sur les freins. Il faut attendre que les roues soient à nouveau en contact avec le sol pour pouvoir commencer à freiner, doucement, puis corriger sa trajectoire. Sur le frein comme au niveau du volant, il faut absolument **éviter tout mouvement brusque**. Il en va de même en ville en roulant sur les feuilles mortes.

5. SAVOIR RÉSISTER AU VENT

Outre la nuit et la pluie, l'autre grand danger de l'automne, c'est le vent. Lorsqu'il souffle fort, il convient de **bien tenir son volant** (plus que jamais avec deux mains) afin d'éviter de finir dans le décor.

Dans tous les cas prenez soin de vous et des autres usagers avec une conduite responsable.

PRO-VÉLO EN 5^{ÈME} ET 6^{ÈME} PRIMAIRE CETTE ANNÉE

D'ordinaire, chaque année, les élèves de 5^{ème} passent leur brevet vélo.

Le projet PRO VELO, resté en stand by l'année passée à cause de la crise sanitaire est reconduit cette année.

Les objectifs sont multiples car rouler seul à vélo sur un parcours familial, c'est faire du sport régulièrement, être acteur de sa mobilité, gagner en confiance et en épanouissement personnel et participer au respect de l'environnement.

La première sortie est prévue pour les 6^{ème} de l'école communale de Virginal le jeudi 22 octobre et dans le courant du 3^{ème} trimestre pour les 5^{ème} !



NOCES

LES NOCES DE PLATINE C'EST TOUT SIMPLEMENT70 ANS DE MARIAGE)

Monique Defrere et Jacques Cerf se sont mariés le 5 août 1950 à Leval-Trahegnies (Binche) où ils ont passé toute leur vie. Jacques était médecin et pendant 6 ans il fut sénateur du Rassemblement wallon. Vivre au home « Le Privilège » a été un choix pour eux et de temps en temps, vous les verrez dans un de nos restaurants ittrois. Bonne continuation.



ILS FÊTENT 65 ANS DE MARIAGE (NOCES DE PALISSANDRE)



Martha Otté et Raymond Gaspart se sont mariés le 23 juillet 1955. Ils nous accueillent avec fierté, heureux de leur vie et de leur complicité. C'est toujours avec la même fierté qu'ils présentent les photos de leurs 4 enfants, 8 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants.



Andrée Bellemans et Marcel Debrou ; on les connaît bien ces deux virginalois. C'est avec leur fils et belle fille qu'ils nous reçoivent évoquant leurs nombreux souvenirs et la passion des oiseaux. Ils se sont unis à Virginal, le 8 octobre 1955.



Solange Van Durme et Marius Lemaire se sont mariés le 13 août 1955. Ils vivent à deux actuellement au « Privilège ». Marius nous accueille avec sourire et entrain. Il demande des nouvelles de Solange car ils sont séparés pour raison médicale depuis quelques jours. Le personnel soignant le rassure et lui signifie qu'elle reviendra bientôt à côté de lui. On voit dans son visage le réconfort apparaître.

UN DIAMANT POUR LES 60 ANS DE MARIAGE



Rosa Marcolungo et Lucien Smagge se sont rencontrés lors d'un bal à Hennuyères et depuis lors, « il ne m'a plus jamais lâché » nous dit Rosa. C'est le 30 juillet 1960 à Quenast qu'ils se marièrent. Dans leur belle maison, ils se remémorent avec bonheur leur parcours partant de rien l'un et l'autre et créant ensemble leur famille. Ils se disent fiers du parcours de leurs enfants et de leurs petits-enfants ainsi que de la construction, de leur main, de leur première maison. Ils ont eu du mal, mais sont heureux de ce qu'ils ont réalisé ensemble.



Marcelle Taminiau et Lucien Rampelberg se sont dit oui le 30 juillet 1960 à Virginal. C'est aussi lors d'un bal à Hennuyères qu'ils se sont rencontrés. A l'époque il y avait beaucoup de bals et Lucien, fils du « Grand Léon » tenancier du café des sports à Ittre, a eu du mal à convaincre les parents de Marcelle. Mais il est tenace, notre Lucien, et il a rendu la vie de Marcelle très heureuse. Marcelle a tenu le magasin « Bien-Etre » à Virginal jusque 1967. Lucien, lui a travaillé 40 ans aux Forges de Clabecq au temps où il y avait plus de 6000 ouvriers.



Marie-Thérèse Delattre et André Grégoire se connaissent depuis l'enfance. Ils habitaient l'un à côté de l'autre à Tubize et c'est le 15 octobre 1960 qu'ils se marient. Dessinateur industriel, André travaillera d'abord chez Socol. Il est très fier d'avoir travaillé à la construction de notre canal. Il travaillera ensuite chez TRT, pour terminer chez Tensia. Marie Thérèse suivra des études de mode et de confection. Elle s'occupera de sa fille Myriam et c'est Myriam qui les fera venir à Virginal lorsqu'elle s'inscrit, après 10 ans d'études en néerlandais à Hal, au Sacré Cœur de Virginal.



Christiane Sebille et Guy Stevenini se sont mariés à Etterbeek le 6 août 1960. Ils se rencontrèrent à Bruxelles sur la place De Brouckère. Christiane fit toute sa carrière comme enseignante à Forest de 1957 à 1993. Elle est très fière de sa profession et en plus, elle a eu la chance de donner cours à Lara Fabian et Maria Del Rio. Guy, lui, a réalisé tout son parcours professionnel au Ministère des Finances et plus particulièrement à la TVA. Ils souhaitaient quitter la Flandre et se sont retrouvés à Ittre grâce au compagnon de chasse de Guy, Louis Carlier, notre ancien Bourgmestre, qui lui signale des terrains à vendre au Chénia où ils construisent leur maison et s'installent en 1977.



UN TENNIS EN INDOOR CET HIVER ?

Jouer au tennis au chaud cet hiver vous intéresse ? C'est possible dans le hall omnisports de la RCA Sport Ittre. N'hésitez pas à nous contacter (rcasportittre@ittre.be – 067/79.10.34) si vous souhaitez connaître nos disponibilités.

Tarif : 16.50 € / heure



TENNIS EXTÉRIEUR – NOUVEAU CONTRÔLE D'ACCÈS

La RCA Sport Ittre poursuit ses investissements pour le confort de ses utilisateurs. Cette fois, un nouveau contrôle d'accès a été installé sur les terrains de tennis extérieurs situés dans le centre d'Ittre. Un interrupteur permet également d'actionner automatiquement l'arrosage des terrains et un lecteur après badgeage permet d'allumer l'éclairage des terrains pour une durée de 60 minutes. Retrouvez toutes les infos relatives à l'activité tennis sur www.sport-ittre.be



LE COLLÈGE COMMUNAL D'ITTRE



Christian FAYT BOURGMESTRE

0473/78 32 68 - c.fayt@ittre.be

Pascal HENRY 1^{ER} ÉCHEVIN

0495/52 36 15 - p.henry@ittre.be

Fabienne MOLLAERT 2^{ÈME} ÉCHEVINE

0474/23 12 64 - f.mollaert@ittre.be

Lindsay GOREZ 3^{ÈME} ÉCHEVINE

0496/34 50 63 - l.gorez@ittre.be

Jacques WAUTIER 4^{ÈME} ÉCHEVIN

0470/37 09 30 - j.wautier@ittre.be

Françoise PEETERBROECK, Présidente du CPAS

0476/98 20 61 - f.peeterbroeck@ittre.be

Carole SPAUTE

Directrice générale



ETAT CIVIL : DU 22/09/2020 AU 13/10/2020

Suite à l'entrée de la loi européenne sur la protection de la vie privée et du règlement général sur la protection des données (RGPD), les listes des naissances et des mariages ne pourront plus paraître dans le bulletin communal sans le consentement préalable et explicite des personnes concernées.

Sachant que la population apprécie être informée de ces heureux événements, il sera dorénavant demandé aux parents des nouveaux-nés ou aux futurs époux de marquer leur accord pour la publication de l'information relative à la naissance ou au mariage.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au 067/79.43.25 ou via population@ittre.be.



NAISSANCES

VANBRABANT ZOË : née le 17/08/2020

VERZAR HARDY LOU : née le 08/09/2020

VAN WYNSBERGHE AUGUSTE :
né le 11/09/2020



DÉCÈS

DE VOS YOLANDE (09/03/1938 – 25/09/2020)

PLACET PAUL (01/02/1926 – 01/10/2020)

NEELS DENISE (13/06/1934 – 03/10/2020)

MOURA LUZ NASCIOLINDA (05/10/1928 –
04/10/2020)

PLANQUART JACQUES (08/05/1943 –
07/10/2020)

Prochains Conseils communaux :

17 NOVEMBRE 2020
À 19 HEURES
EN VISIOCONFÉRENCE

Bulletin d'Informations Communales

Editeur responsable : **Le Collège communal**

Coordinateur communal : Frédérique Joris

Graphisme et mise en page : Nancy Dutoit -
Inform'Action asbl

Impression : **Rossel**